



Assemblée Générale du 10 octobre 2020 Procès-verbal

Sur convocation du Président, les membres de l'association **60 Millions de Piétons** se sont réunis en Assemblée générale ordinaire le 10 octobre 2020 au 22, rue Deparcieux à Paris 14^{ème}.

Présents : 9 (par ordre alphabétique) : Christian ALBERO, Claude BIRENBAUM, Henri FABRE-LUCE, Claudine FILLASTRE, Gérard FOUCAULT, Gilles HUGUET, Laurent JEANNIN-NALTET, Jean-Paul LECHEVALIER, Damien ZANOUTENE

Absents excusés : Serge BENISTY, Martine BIGOT, Christian MACHU, Maryvonne MATEU, René VERNAY

Secrétaire de séance : Damien ZANOUTENE

Ordre du jour

- Accueil
- Approbation du compte rendu de l'AG du 23 mars 2019
- Rapport d'activité 2019 (présentation, échanges et vote)
- Élection des administrateurs
- Questions diverses
- Rapport financier 2019 (présentation, échanges et vote)
- Budget prévisionnel 2020 (présentation, échanges)

Accueil et ouverture de l'AG

A 10h35, le Président déclare l'assemblée générale ouverte.

51 pouvoirs ont été adressés : 5 au Président. 2 à Laurent JEANNIN-NALTET, 1 à Claude BIRENBAUM. 43 pouvoirs sont donnés en blanc. Un maximum de 5 pouvoirs étant autorisé par membres présents, seuls 23 pouvoirs peuvent être pris en compte.

Au 31/12/2019, l'association compte 252 adhérents, dont 60 nouveaux adhérents.

Le trésorier précise que le fichier d'adhérents comprend 554 noms, certains membres ne renouvelant pas leur adhésion chaque année.

Approbation du compte rendu de l'AG du 23 mars 2019

Aucune objection n'étant à relever, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2019

Le Président présente l'actualité de l'année écoulée, et les différentes actions menées :

- démarches administratives
- création de nouvelles associations « amies »
- fondation du collectif Ras Le Scoot avec d'autres associations, notamment de cyclistes
- nombreux courriers à différents types de destinataires
- sollicitation des candidats aux élections municipales
- propositions en faveur des piétons, avec 8 autres associations dans le cadre des élections municipales à Paris
- interventions dans les médias (TV, radio, internet, presse écrite)
- nouvelles dispositions législatives (loi LOM)
- présentation des activités de l'association adhérente « Droits du piéton Marseille »
- participation à des actions de sensibilisation
- représentations dans les diverses institutions nationales et à différents évènements publics
- rencontres avec les autorités et les différents acteurs publics (élus, conseillers ministériels, hauts fonctionnaires)
- actions de communication : réseaux sociaux, site internet, publications, newsletters
- actions en justice : Olonne-sur-Mer (Vendée, stationnement à cheval sur trottoir) : pourvoi au Conseil d'Etat admis ; Place du Tertre (terrasses abusives) : attente du jugement

Les échanges se poursuivent sur la difficulté de faire entendre notre voix et de faire avancer notre cause. Les manques d'identité piétonne et de sensibilité aux enjeux piétons est relié à l'absence de militantisme. Les uns et les autres déplorent l'absence de communauté piétonne. L'indifférence pour la cause piétonne de la part des catégories d'âge les plus dynamiques bloque la propagation de nos idées, donc l'éclosion de l'association, essentiellement composée d'un public âgé.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des présents.

Election du conseil d'administration

Les sièges sont renouvelables par tiers tous les 3 ans.

3 administrateurs arrivent en fin de mandat : Gilles HUGUET, Christian MACHU, Maryvonne MATEU.

M. Gilles HUGUET se représente au nom de Piétons 67. Il est réélu à l'unanimité.

M. Christian MACHU se représente. Il est réélu à l'unanimité.

Mme Maryvonne MATEU n'est pas candidate au renouvellement de son mandat, mais reste adhérente.

2 autres adhérents se portent candidats : Hervé DUPONT et Patrice M.
Le Président présente ces deux adhérents, au profil actif et militant.

M. Hervé DUPONT est malvoyant et a de bonnes connaissances techniques, en tant qu'ingénieur des ponts et chaussées eaux et forêts, architecte et urbaniste à la retraite.
M. Hervé DUPONT est élu à l'unanimité.

M. Patrice MOLLE est haut fonctionnaire à la retraite, et a occupé des postes prestigieux : préfet, directeur de cabinet ministériel, directeur de l'administration pénitentiaire...
M. Patrice MOLLE est élu à l'unanimité.

MM. Gilles HUGUET, Christian MACHU, Hervé DUPONT, Patrice MOLLE sont élus administrateurs pour un mandat de 3 ans.

Questions diverses

Suite à notre demande auprès de la Délégation interministérielle à la sécurité routière, notre association devient membre à part entière du CNSR pour le mandat 2020-2023.

M. Jack LANG, ancien ministre renommé, a pris contact avec l'association pour exprimer son soutien envers nos actions et a rencontré le Président.

Un point sur les actions en justice récentes et en cours est fait.

L'actualité de l'association et son action en 2020 est évoquée, et donne lieu à des échanges.

Rapport financier 2019

Après présentation et explications, le rapport financier 2019 est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2020 déjà largement entamé pour cause de report de l'AG prévue au 21 mars 2020 est présenté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h05.

Fait à Paris le 12 octobre 2020

Le Secrétaire général adjoint
Damien Zanoutene



Le Président
Gérard Foucault

